



Fondation Entre-Lacs

Enseignement et éducation spécialisés



Rapport d'activité 2016

Rapport d'activité 2016

Sommaire

- 3 **Mission de la Fondation Entre-Lacs**

- 6 **Message du Président et de la Directrice**

- 8 **Activités**

- 12 **Projets d'avenir**

- 14 **Comptes annuels**

- 18 **Rapport de révision**

- 19 **Dons**

- 20 **Organes**

Mission de la Fondation Entre-Lacs

La Fondation Entre-Lacs a pour mission de dispenser des prestations d'enseignement et d'éducation spécialisé à des enfants et des adolescents. Elle leur assure, l'accueil, la formation, l'éducation ainsi que l'hébergement au sein de l'internat de Florère et de l'Unité d'accueil temporaire, La Carène.

En 2016, la Fondation Entre-Lacs gère quatre structures qui offrent des prestations de la petite enfance jusqu'à l'adolescence.

Les prestations proposées se déploient dans le Nord Vaudois.

Fondation de droit privé reconnue d'utilité publique, Entre-lacs est au bénéfice de subventions significatives octroyées par le Service de l'enseignement spécialisé et de l'appui à la formation. Ce même service exerce la haute-surveillance sur les activités de la Fondation.

Maison-Rouge : prestations de pédagogie spécialisée pour des enfants en âge de scolarité primaire.



Cheminet : prestations de pédagogie spécialisée pour des adolescents en âge de scolarité secondaire.
Soutien socioprofessionnel.



Florère : prestations de pédagogie et d'éducation spécialisés pour des enfants et des adolescents en âge de scolarité primaire et secondaire.

Soutien pédagogique spécialisé.

Service éducatif itinérant.



La Carène : Unité d'accueil temporaire pour enfants et adolescents de 0 à 18 ans.



Message du Président du Conseil de Fondation et de la Directrice

Après une année 2015 marquée par la fin des travaux de construction de l'UAT et l'ouverture de la structure en novembre, c'est toujours en mouvement que la Fondation Entre-Lacs a traversé 2016.

Tout d'abord, conduite des travaux de rénovation d'un nouveau bâtiment à la Vallée de Joux et premiers pas dans la conception des futurs locaux de la Paroisse catholique à Yverdon dont la Fondation sera prochainement locataire. Deux nouveaux chantiers en réponse à des besoins socioéducatifs et logistiques liés au développement de nos activités.

L'internat de Florère accueille douze enfants et adolescents dont la complexité des profils et la variété des besoins demandent des accompagnements différenciés. Un deuxième lieu d'hébergement nous donnera la possibilité de conduire des projets adaptés à la période de transition entre fin de la scolarité et entrée dans la vie adulte. Ce nouveau bâtiment permettra également à terme et selon les besoins d'élargir l'offre d'accueil de l'internat.

Le projet de rénovation initié par la Paroisse catholique pour ses locaux situés au centre-ville d'Yverdon donne l'opportunité à la Fondation d'occuper l'ancien bâtiment de l'Ecole catholique d'Yverdon. Ces nouvelles surfaces offriront un cadre confortable et adapté aux normes actuelles à tous les élèves du site de Maison-Rouge, à l'atelier

de travaux manuels ainsi qu'à l'administration de la Fondation, à l'étroit dans ses murs actuels.

Premiers pas ensuite pour la Carène dont les prestations de relai pour les familles se sont avérées répondre à un réel besoin dans le Nord Vaudois. Fin 2016, ce sont en effet plus de 35 enfants et adolescents qui étaient accueillis pour de courts séjours.

Pour terminer, la Fondation a accueilli deux nouveaux adjoints au sein du Conseil de direction, M. François Champion, adjoint administratif et M. Jean Sponsiello, adjoint responsable du site du Cheminet.

Nous remercions sincèrement tous les collaborateurs de la Fondation, anciens et nouvellement arrivés, pour leur engagement en faveur de la mission de la Fondation ainsi que nos partenaires et les autorités cantonales.

C'est portée par ces compétences, ces collaborations et ces soutiens que la Fondation peut assurer la continuité de ses activités et s'engager dans de nouveaux projets.

Jean-Luc Raymondaz
Line Mermoud

Activités

Les classes d'enseignement spécialisé

Les classes accueillent des jeunes sur l'entier du parcours scolaire au sein de petits effectifs

Plusieurs objectifs sont poursuivis :

- favoriser l'investissement et l'évolution des apprentissages
- favoriser l'évolution personnelle (autonomie, confiance, développement des compétences)
- favoriser l'intégration scolaire, sociale et à terme professionnelle

Après une période d'observation, un projet individualisé est élaboré en collaboration avec les parents.

La durée de scolarisation est prévue pour deux ans, en principe. Au terme de cette période, le projet scolaire est réévalué avec l'ensemble des partenaires et le SESAF.

Sont alors proposés :

- un retour vers l'école régulière
- une poursuite de la scolarisation à Entre-Lacs
- une orientation vers une autre structure de l'enseignement spécialisé

Les thérapies

Les thérapies s'inscrivent dans le projet individualisé. Des prestations individuelles et de groupe en psychomotricité, logopédie et psychologie peuvent être proposées. Selon les besoins, d'autres professionnels ou services peuvent intervenir (ergothérapie, soutien spécialisé de l'école pour

enfants sourds, psychothérapie, etc). Un pédopsychiatre consultant accompagne régulièrement l'activité des collaborateurs.

Le secteur socioprofessionnel

Le secteur socioprofessionnel propose une aide aux démarches d'orientation professionnelle dès la 10^{ème} année scolaire ainsi qu'un suivi des apprentis sous la forme d'appuis individualisés hebdomadaires dispensés par des maîtres socioprofessionnels. Le soutien s'adresse aux jeunes, qui une fois leur scolarité achevée à Entre-Lacs, effectuent une formation dans l'économie libre. Ce service est également ouvert à d'autres jeunes selon les disponibilités et sur demande de l'Office cantonal de l'Assurance-Invalidité. Les maîtres socioprofessionnels veillent tout particulièrement à collaborer avec les familles, les maîtres d'apprentissage et les écoles professionnelles.

L'internat

L'internat accueille 12 enfants et adolescents de quatre ans à la fin de la scolarité. Les difficultés scolaires et/ou de développement de ces jeunes nécessitent un accompagnement scolaire et un soutien éducatif spécialisés. L'internat est actif pendant les 38 semaines d'école ainsi que six semaines pendant les vacances scolaires.

L'internat est un lieu de vie organisé autour d'activités quotidiennes, source d'apprentissage, et d'activités extérieures favorisant l'intégration sociale.

Les enfants et adolescents disposent d'un accompagnement et d'un projet correspondant à leurs besoins individuels dont la collaboration avec la famille et les intervenants concernés fait pleinement partie.

SEI Le Service Educatif Itinérant

Le SEI offre un soutien à domicile aux enfants d'âge préscolaire, dès leur naissance, qui présentent des difficultés dans leur développement. Il est généralement proposé aux parents par les pédiatres ou des services médicaux. Le pédagogue spécialisé en éducation précoce se rend régulièrement dans la famille et accompagne l'enfant dans son développement selon des objectifs définis en collaboration avec les parents et avec des moyens appropriés. Le SEI peut intervenir jusqu'à l'entrée à l'école, en principe et collabore avec l'ensemble des partenaires concernés.

SPS Le Soutien Pédagogique Spécialisé

Le SPS favorise l'intégration d'un élève relevant de l'enseignement spécialisé dans une classe ordinaire en offrant un accompagnement spécifique. L'enseignant SPS collabore avec les parents, l'école et les autres intervenants. Il soutient l'enfant ou l'adolescent dans ses apprentissages et favorise le développement des compétences et des stratégies d'apprentissage. La mesure de soutien pédagogique spécialisé prend place dans le cadre scolaire de l'enfant et de l'adolescent. Sa durée est définie en fonction des besoins.

L'unité d'accueil temporaire

L'UAT offre un relai temporaire aux familles en accueillant, pour de courts séjours, des enfants et des adolescents en situation de handicap, âgés de 0 à 18 ans.

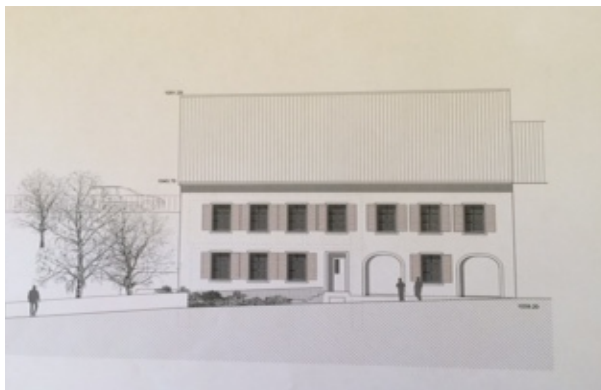
La structure est ouverte toute l'année du mercredi au dimanche soir. Pendant les vacances scolaires, l'UAT fonctionne tous les jours de la semaine ainsi que le week-end.

Les enfants sont encadrés par des professionnels de l'éducation et des soins. L'accompagnement est adapté aux besoins individuels selon les informations données par les parents et les référents médicaux.

Tout nouvel accueil est précédé d'un entretien destiné à recueillir toutes les données nécessaires au bon déroulement du séjour ainsi que d'une phase d'adaptation.

Projets en cours

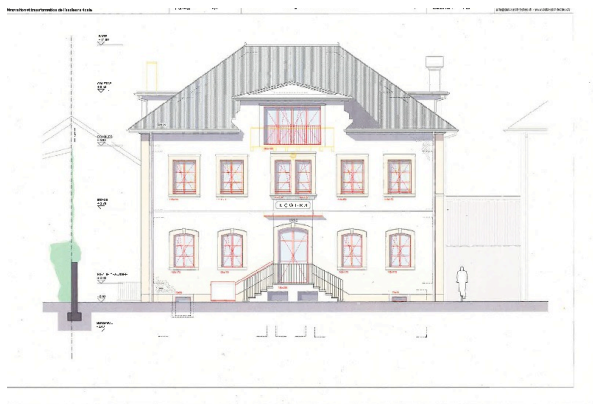
Florère



Vue d'une des façades du futur lieu d'hébergement en cours de réalisation.

Les travaux de rénovation débutés en 2016 permettront d'accueillir six adolescents internes à la rentrée d'août 2017.

Nouveaux locaux à Yverdon



En décembre 2017, l'administration de la Fondation emménagera dans de nouveaux locaux situés dans l'ancien bâtiment de l'Ecole catholique à Yverdon, propriété de la Paroisse catholique

Le bâtiment accueillera également deux classes, le réfectoire du site de Maison-Rouge ainsi que l'atelier de travaux manuels.

Comptes annuels

Bilan au 31 décembre		2016	2015
Actif			
<u>Actif circulant</u>			
Liquidités		2'506'828.00	2'799'184.16
Débiteurs, net		67'881.69	52'506.30
Stock mazout		5'537.00	10'137.00
Actifs transitoires		43'070.95	223'701.89
Total actif circulant		2'623'317.64	3'085'529.35
<u>Actif immobilisé</u>			
Titres		200.00	200.00
Immeubles, net		2'710'750.70	2'027'043.55
Construction UAT	1	8'362'706.34	7'933'240.70
Autres immobilisations corporelles, net		94'602.70	2.00
Total actif immobilisé		11'168'259.74	9'960'486.25
Total de l'actif		13'791'577.38	13'046'015.60
Passif			
<u>Fonds étrangers à court terme</u>			
Créanciers et fournisseurs		256'429.30	115'538.76
Passifs transitoires		46'771.25	331'351.55
Prêts bancaires (portant intérêts)		49'178.80	39'360.75
Total fonds étrangers à court terme		352'379.35	486'071.06
<u>Fonds étrangers à long terme</u>			
Avances - Projets	2	3'897'142.15	3'477'142.15
Prêts bancaires (portant intérêts)	3	7'617'758.75	7'277'552.25
Décompte SESAF	4	456'248.15	87'025.83
Total fonds étrangers à long terme		11'971'149.05	10'841'720.23
<u>Fonds propres</u>			
Capital de la Fondation		381'922.95	381'922.95
Réserves à buts spécifiques		775'855.17	774'939.97
Résultat net enveloppe de charges, solde reporté		250'502.81	508'154.24
Résultat hors exploitation, solde reporté		59'768.05	53'207.15
Total fonds propres		1'468'048.98	1'718'224.31
Total du passif		13'791'577.38	13'046'015.60

Compte d'exploitation au 31 décembre	Budget 2016	2016	2015
<u>Produits d'exploitation</u>			
Contributions et divers produits	462'500.00	452'428.98	412'665.65
Produits financiers	0.00	0.00	8.57
Produits exceptionnels	3'000.00	4'782.20	168.20
Total produits d'exploitation	465'500.00	457'211.18	412'842.42
<u>Charges d'exploitation</u>			
Charges salariales	7'520'028.00	7'259'466.11	6'496'945.25
Frais de transport non-AI	756'750.00	724'675.56	720'929.45
Alimentation	252'765.00	243'063.10	204'258.10
Frais d'utilisation des installations, loyers	116'900.00	109'613.45	127'142.22
Entretien et réparation	134'350.00	136'984.96	108'214.78
Etudes et formation	115'285.00	90'470.30	88'713.08
Eau et énergie	95'500.00	89'270.94	68'883.29
Frais de bureau et d'administration	61'400.00	61'899.87	54'004.30
Assurances diverses	57'100.00	54'807.75	40'402.45
Autres charges d'exploitation	39'000.00	37'765.59	33'322.26
Charges exceptionnelles	0.00	645.30	5'482.51
Charges financières	117'200.00	25'617.36	67'894.11
Amortissements	160'000.00	31'444.50	26'500.00
Autres charges ménagères	135'000.00	121'099.15	52'545.94
Besoins médicaux	8'500.00	2'297.99	2'186.85
Total charges d'exploitation	9'569'778.00	8'989'122.03	8'097'424.59
Résultat d'exploitation (Excédent charges fixes – formules IVS)	-9'104'278.00	-8'531'910.85	-7'684'582.17
Avances reçues du SESAF – charges fixes		8'988'159.00	6'846'814.00
Avances reçues du SESAF – enveloppe de charges		0.00	924'794.00
Décompte SESAF a valider		456'248.15	87'025.83
Produits hors exploitation	0.00	8'000.00	2'915.75
Charges hors exploitation	0.00	-1'439.10	-4'633.90
Résultat hors exploitation – formules IVS	0.00	6'560.90	-1'718.15
Décompte d'exploitation IVS	0.00	-8'525'349.95	-7'686'300.32

Sommaire des principes comptables adoptés

Principes comptables

Les comptes de l'exercice sont établis conformément aux directives de l'Etat de Vaud règlementant les relations financières et comptables des institutions vaudoises subventionnées reconnues d'intérêts publics, à la loi sur les subventions et son règlement ainsi qu'aux articles du titre 32^{ème} du Code des obligations de la comptabilité commerciale et de la présentation des comptes. Ils ont été établis suivant la convention de la continuité de l'exploitation (« going concern »).

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition diminué des amortissements basés sur les règles édictées par le SESAF et diminué des dons et subventions obtenus.

Commentaires sur l'exercice 2016

1. Construction UAT

Il s'agit des frais déjà engagés en relation avec la construction de l'UAT. Les subventions versées concernant ce projet sont présentées au passif du bilan. La consolidation interviendra sur l'exercice 2017.

Une cédule hypothécaire de CHF 6'000.00.00 a été créée et remise en garantie à un établissement bancaire.

2. Avances - Projets

Ce poste représente les avances de fonds propres de la Fondation (KCHF 50) et celles reçues du SESAF (KCHF 1'908), de la Loterie Romande (KCHF 300), de la Fondation Ernst Göhner (KCHF 150) et de MBF Foundation (KCHF 100) pour l'UAT La Carène ainsi que les avances reçues du SESAF (KCHF 1'089) et celle de la Fondation (KCHF 300) pour les transformations prévues à Florère

3. Prêts bancaires

Ces prêts bancaires sont garantis par la remise en nantissement de cédules hypothécaires grevant les immeubles et par une garantie de l'état de Vaud.

La part remboursable à moins d'un an est classée dans les fonds étrangers à court terme.

4. Décompte SESAF

L'activité de la Fondation est prise en charge par le SESAF (Service de l'Enseignement Spécialisé et de l'Appui à la Formation). Le SESAF octroie en cours d'année des avances afin de couvrir les charges courantes selon budget. L'année suivante, le SESAF valide et confirme en émettant un décompte final. Le solde de ces décomptes est alors conventionnellement réparti entre les parties.

Rapport de révision



SOCIÉTÉ FIDUCIAIRE D'EXPERTISES ET DE RÉVISION - CONSEILS JURIDIQUES ET FISCAUX

Rapport de l'organe de révision
sur le contrôle restreint
au Conseil de fondation de la

Fondation Entre-Lacs, Yverdon-les-Bains

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, compte hors exploitation, annexe et résultats reportés) de la Fondation Entre-Lacs pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à l'acte de fondation, aux législations fédérales, et cantonales sur les fondations et aux statuts.

Montagny-près-Yverdon, le 12 mai 2017

FIDUCONSULT FIDYVER SA


Tania Karle
Experte-réviseur agréée


Vincent Lebet
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)

Annexes : Comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, compte hors exploitation, annexe et résultats reportés)

Fiduconsult Fidyver SA En Chamard 35 Cases postales 60 et 89 CH-1440 Montagny-près-Yverdon
Téléphone 024 423 00 30 Téléfax 024 423 00 38 E-mail: yverdon@fiduconsult.ch

MEMBER OF
 EuraAudit International

 EXPERT
SUISSE

Dons 2016

Commune du Chenit	CHF	100.--
Christine Neffen, St-Aubin	CHF	120.--
Fiduciaire Lambelet, Lausanne	CHF	5'400.--

Equipements Terreaux 6 :

Eaton Industries, Le Lieu	CHF	500.--
Loterie Romande, Lausanne	CHF	50'000.--

Nos remerciements et notre gratitude à tous nos donateurs pour leur soutien à la Fondation et à ses projets.

Organes

Conseil de Fondation

Raymondaz Jean-Luc, Président

Badoux Pierre, Vice-Président

Messer Françoise, Secrétaire

Berney Georges, Membre

Busset Monique, Membre

Dvorak Madeline, Membre

Roulet Sonja, Membre

Vullioud Christian, Membre, jusqu'au 30 juin 2016

Beetschen Michel, Membre, dès le 1^{er} juillet 2016

Wolfer Yvan, Membre

Conseil de direction

Mermoud Line, Directrice

Liengme Patrick, Directeur-adjoint

Champion François, Adjoint de direction administratif,
dès le 1^{er} juin 2016

Chevalley Alain, Adjoint de direction, Florère

Chevalley Gérald, Adjoint de direction, Cheminet,
jusqu'au 31 juillet 2016

Devaux Anne, Adjointe de direction, Maison-Rouge

Sponsiello Jean, Adjoint de direction, Cheminet,
dès le 1^{er} août 2016

Glossaire des abréviations

CEES	Centre d'enseignement et d'éducation spécialisés
CES	Centre d'enseignement spécialisé
SEI	Service Educatif Itinérant
SPS	Soutien Pédagogique Spécialisé
SESAF	Service d'Enseignement Spécialisé et de l'Appui à la Formation
UAT	Unité d'accueil temporaire

Coordonnées

Fondation Entre-Lacs

Rue du Cheminet 26

1400 Yverdon

Tél : 024 425 02 22

Courriel : info@entre-lacs.ch

Site Internet : www.entre-lacs.ch

IBAN : CH 13 0029 7297 4033 9201 F